

Les nouvelles règles de sécurité

dans les services résidentiels et d'hébergement
pour personnes en situation de handicap
en Wallonie



Aujourd'hui, beaucoup de gens
sont à nouveau malades
à cause du Covid-19.



Dans les services aussi.

Il faut respecter de nouvelles règles pour se protéger.

Les bénéficiaires, les travailleurs, les visiteurs, les familles,
doivent respecter les gestes barrières tout le temps.



On ne veut pas confiner les bénéficiaires.



On veut garder le lien avec les familles.



Mais il faut quand même limiter les retours en famille.

C'est le service qui organisera les retours avec les familles.



Voici les nouvelles règles pour les services :

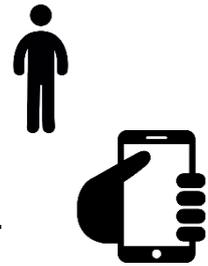
- Les bénéficiaires forment une bulle.
Ils vivent normalement dans le service.
Les activités continuent en respectant les gestes barrières.



- Les sorties sont déconseillées,
sauf pour les rendez-vous chez le médecin.
A l'extérieur, il faut respecter les règles de la ville.



- Les bénéficiaires peuvent recevoir un seul visiteur, toujours le même pendant 2 semaines.
On note le nom du visiteur et son téléphone.
On pourra ainsi le prévenir si un proche tombe malade.



- Les visites ont lieu dans un endroit spécial.
Les visites en chambre sont interdites.
Si une personne va bientôt mourir
alors elle peut recevoir un visiteur dans sa chambre.



- Le bénéficiaire et le visiteur doivent porter un masque chirurgical pendant toute la visite.
Si le bénéficiaire ne supporte pas le masque,
il peut utiliser une visière.



- Le bénéficiaire et le visiteur doivent se laver les mains au début et à la fin de la visite.



- Le bénéficiaire et le visiteur doivent respecter la distance de sécurité.



- La salle à manger est réservée aux bénéficiaires et aux travailleurs du service.
En dehors des repas,
on peut utiliser la salle à manger pour les visites.



Le service doit expliquer les nouvelles règles :
aux bénéficiaires,
aux familles
au conseil des usagers,
aux travailleurs.



Il faut toujours respecter les règles d'hygiène.
S'il y a trop de malades,
Il y aura peut-être des mesures plus strictes.
C'est le service qui décide.
Le confinement est la dernière solution.



Le site internet de l'AVIQ propose
des documents d'informations faciles à lire et à comprendre
sur le Covid-19.



Si vous avez des questions,
vous pouvez contacter :

Madame Sophie Rucquoy

Directrice de l'accueil et l'hébergement

 071 33 75 17

 sophie.rucquoy@aviq.be